

## Compte-rendu du CAR et du Conseil d'Administration du 22 octobre 2010

CAR: décharge d'1/3 de services pour les nouveaux MCF et invités (discussion sur les indices et leur affectation, ancienneté + éloignement).

Ordre du jour du CA:

- Informations du Président,
- Questions budgétaires,
  - Compte financier 2009,
  - Lettre de cadrage 2011,
  - Définition des structures budgétaires,
- Questions diverses.

Intervention de la liste SNESUP/CGT: refus de siéger pour rester en cohérence avec les actions menées dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites.

JR: (lecture du texte expliquant pourquoi ils refusent de siéger aujourd'hui dans le contexte du mouvement contre la réforme des retraites)

Véronique LEBLOIS (Agent Comptable): (cf. compte-rendu de la commission des finances).

Perte de trésorerie en 2009 de 14 à 9.7 soit 4 millions.

Perte cumulée de trésorerie de 2008 à 2009 de 10 millions d'euros.

YS: chacune des « sociétés » me choque, peut-on parler d'établissements plutôt ?

VB: c'est le terme utilisé dans SIFAC.

YS: C'est bien pour cela que je relève. Peut-on avoir le support présenté dans les documents de travail ? Plus synthétique et accessible.

VB: oui, mais ce sont les mêmes informations que celles présentes dans la note.

YS: Nous avons un Fond De Roulement (FDR) de 25M en 2009, mais pour quel besoin ? Environ 16M, soit une trésorerie nette de 9.4M (ce qui correspond à notre « marge » avant d'être en cessation de paiement). Serait-il possible d'intégrer dans le compte financier en parallèle de l'historique du fond de roulement sur les 5 dernières années ainsi que la CAF (Capacité d'Auto Financement) avec l'évolution des charges (logistique/personnel) et le résultat du CUEEP ?

PR: il y a des dépenses qui sont impactées sur des années différentes de celles où elles sont arrivées. Quand on met à part les reports, on ne voit pas de déficit structurel. Par contre, lorsque l'on cumule les subventions d'équilibre pour le CUEEP on trouve un déficit cumulé de 5M d'euros.

Certes il y a eu augmentation des charges mais elles sont compensées par l'augmentation du budget de l'établissement. Il n'y a donc pas d'autre déficit structurel que celui du CUEEP. Il y a aussi le souci de relance sur les créances pour avoir plus de sécurité au niveau de la trésorerie, car cela affecte notre capacité d'action. On est passé d'une situation où l'on thésaurisait alors que ce n'est plus le cas maintenant (note: une des causes du déficit de cette année provient des dépenses au niveau des labos).

Sur la question des charges: contributions charges communes en 2002 a permis une meilleure affectation des dépenses, plus prélevées sur les réserves de l'université, mais sur les ressources propres des composantes, mais à un moment donné il y a eu une évolution des charges très rapide et sans augmentation du budget par l'état cela aurait réduit nos possibilités (par ex. sur vie étudiante et BU).

JD: difficultés de SIFAC, pose aussi de gros soucis aux personnels qui l'utilisent au quotidien.

Besoin de formation de discussion et de manière plus générale, serait bien que l'agent comptable ou le responsable des services financiers rencontre toutes les personnes dans les laboratoires et

composantes une fois dans l'année. Nous n'avons plus la possibilité de voter des subventions d'équilibre avec les budgets RCE ?

PR: Sur le premier aspect, de la formation décentralisée, il y en a eu beaucoup. Sur la rencontre, il me semble qu'il y a eu ce type de réunion il y a deux jours :) Mais on le fait depuis un petite moment. Effectivement, il n'est plus possible de voter subvention d'équilibre sur le budget 2011.

PS: sur animation de la gestion au quotidien, il y a des choses connues par les personnels administratifs qui ne sont pas forcément connus (et c'est normal) des E-C. SIFAC a été mis en place grâce à un investissement exceptionnel de tous les personnels, qui a été reconnu par l'inspection générale.

PR: ce qui est important, c'est que cet outil, bien que complexe, doit être approprié par tous et il y a nécessairement un processus d'accompagnement (qui est déjà en oeuvre).

YS: Sur les charges: 1/3 en charges de personnels (dont HC) et 1/3 en service extérieurs pour les dépenses. Côté personnel, le travail d'incitation et d'accompagnement au concours et la non « reconstitution » devrait diminuer progressivement le premier aspect, mais pour le second, quelle vue globale ? Dans services extérieurs, la plus grande part ce sont les fluides, nettoyage, chauffage, c'est-à-dire du difficilement compressible ? Serait-il possible d'avoir une idée des répartitions sur les services extérieurs pour évaluer leur coût ? (Je me pose la question particulièrement sur le nettoyage et sécurité).

PR: à voir plutôt dans la lettre de cadrage que dans la présentation du compte financier. Ce ne sont pas les mêmes approches: compte financier = présentation comptable, lettre de cadrage = présentation politique. Pas évident de reconstruire les lignes politiques sur le compte financier, nécessiterait catégoriser chaque dépenses. Sera peut-être possible à terme avec SIFAC.

PL: Il faudra être capable de comparer poste par poste, à quoi contribuent certaines charges ou de dépenses qui peuvent être des moyens d'investissement. Ex: ensemble des personnels non titulaires sont des investissements permettant d'obtenir de nouvelles ressources. Ne pas considérer que les agrégats budgétaires sont homogènes (puis échanges entre Pierre/Yann sur la question de la gestion de la masse salariale).

PR: différents aspects, il y a le budget et le compte financier, il faut qu'ils soient mis en perspective.

Vote d'approbation du compte financier 2009: Pour: 17, Contre: 0, Abstention: 0.

Lettre de cadrage pour le budget 2011

PR: Problème de quorum car cela dépend du nombre de personnes présentes (or nous ne sommes que 13 !). Je vous propose de faire la discussion aujourd'hui et un vote indicatif et de soumettre au vote définitif la lettre de cadrage lors du prochain CA.

Modèle SYMPA, modèle de répartition, aucune université ne peut « simuler » le modèle SYMPA car « tout bouge en même temps ». Quel montant de ressources globales sur le volet enseignement par exemple et quelle répartition sur le L et le M ? Et répartition entre activité et performances ? On pouvait penser qu'il y avait une continuité dans les budgets 2009 2010 et 2011. Mais en 2011, politique de rigueur budgétaire, dotation stable ou en diminution. Le budget des universités ne va pas diminuer, mais les augmentations prévues ne seront pas opérées en 2011. Budget en légère augmentation mais plus faible que ce qui était prévu. Estimation retenue par la direction: 0.83%. Pense que cela sera un peu plus car nous avons eu plus d'étudiants l'année passée et de bonnes

évaluations. Mais nous préférons partir sur un budget prudent. A cela s'ajoute des éléments permettant de « respirer un peu », le « bonus quadriennal » qui s'élève à 1.250Me/an.

Charges sur personnels gagés restent très importantes: 106 (125?) emplois gagés occupés (IE, IR plutôt 40/50/60kE) quand augmentation des charges de 5 à 10%, cela a un impact important (environ 3.5M!) . Charges sont passées sur ces emplois de 0 à 65% en FC, et de 30 à 65% en non FC.

RCE vont nous permettre de gérer notre salariale, qui n'est pas utilisée pleinement du 1er janvier jusqu'au 31 décembre. Dans les autres établissements on estime que la marge de manoeuvre est de 1%, nous proposons d'utiliser un pourcentage inférieur de 0.4%, notamment pour accompagner les politiques sociales et d'emploi.

PR: présentation des choix politiques (cf. texte de la lettre de cadrage).

PL: en l'état des incertitudes, difficile de faire mieux. Choix prudents, doit s'accompagner d'un travail plus précis sur les moyens de récupérer des ressources sur des dépenses pas forcément utiles. Remarque: sur les rénovations a-t-on creusé la piste des fenêtres « canadiennes » ?

PR: pas à ma connaissance, dépend aussi des possibilités d'approvisionnement (c'est loin le Canada ;)

CIV: charges de personnel, intègre tous les CDD que l'on a dans l'université ?

PR: il y a des charges de personnels qui sont sur les ressources propres de certaines composantes (80% des dépenses en emploi au SUDES), et cela n'apparaît pas dans cette ligne de la masse salariale. Mais cela apparaîtra plus tard dans le budget global. Préférerais que l'on ait une démarche consistant à dire que lorsque l'on est sur le budget d'un service, que l'on envisage des dépenses de personnels, et que la dépense du personnel soit transférée sur le poste « dépense de personnels ». Il faut évaluer clairement les dépenses de personnels que l'on fait.

ND: A quoi correspond la contribution de l'IUT de 180ke ?

PR: C'est la seule composante pour laquelle il n'y a pas de prélèvement sur les ressources propres. L'IUT souhaite revenir sur cette question. Il y a beaucoup de choses faites sur l'université qui profite à tout le monde. La différence, c'est que l'IUT a sa propre dotation. Mais les étudiants de l'IUT profitent comme les autres du SCD, des équipements sportifs, de la politique sociale ...

YS: Demande à ce que la question des IUT soit abordée lors d'un prochain CA, surtout suite aux déclarations de M. Mazouin.

PR: Il y a pas mal de dossiers en cours (budget, CUEEP,...), oui à terme.

YS: demande à ce que tous les élus aient accès aux documents du CTP, particulièrement critique pour les questions liées aux personnels d'autant plus avec le passage aux RCE.

YS: Commission des finances: demande à retravailler sur le modèle d'attribution des ressources composantes/laboratoires. Avoir à ce moment là la « photo » du budget 2010 des composantes/laboratoires avec les différentes ressources.

YS: Question du fond d'amorçage ? Cela disparaît ? Sur les HC qui apparaissent dans le tableau de synthèse, 3M c'est sans celles de l'IUT (2M de mémoire), on serait plutôt à 5!.

YS: Question sur la masse salariale: avant emplois financés sur fonds propres et allocation transparente pour les traitements des titulaires. RCE: une seule masse globale, mais avec des plafonds pour les 2 types d'emploi. Si Xe à l'année N, aucun départ en retraite, avec GVT, est-ce que à l'année n+1 on a X+GVT où est-ce que l'on à X et l'établissement se débrouille ?

PR: n'est pas à la charge de l'établissement, le GVT ou les changements d'indice sont répercutés

dans la dotation chaque année par le Ministère. Pour modèle de répartition, dans une prochaine commission des finances.

YN: Avez-vous eu une réflexion sur le système des fondations ?

PR: Il y a deux choses, les ressources propres c'est beaucoup plus que les fondations. Au niveau de la fondation, il n'y a pas de réflexion spécifique au niveau de Lille 1. Au niveau du PRES cependant, il y a des travaux préliminaires.

Vote: Pour: 18, Contre: 0, Abstention: 0.

Définition des structures budgétaires

PR: Plutôt que le modèle de centre de dépenses qui isolerait les recettes des différentes composantes (?), nous proposons d'utiliser plutôt les BPI.

JD: L'Unité Budgétaire (UB) Recherche existera toujours ?

PR: oui.

PL: Sur principe, je trouve cela constructif. On est dans une délibération de principe, comment cela se construit concrètement. Type de COM (contrat objectif et moyen) et les facturations internes. Si je comprends bien, on aura pas forcément une contribution forfaitaire ?

PR: On reste dans le modèle actuel. Souhaitable dans un premier temps afin d'avoir une idée de la façon dont les charges se répartissent. Permet aussi de responsabiliser chacun (syndrome du chauffage dans un immeuble collectif). Ex: faire attention, car les nouveaux bâtiments consomment moins, il faut faire des péréquations.

YS: Pour être sûr d'avoir bien compris, le choix est fait d'avoir autant de BPI que de composantes ? Pourquoi ne pas demander aussi le BPI pour les laboratoires ou au moins les instituts ? Les labos ont leur indépendance budgétaire, semble logique qu'ils suivent le même processus que les composantes pour constituer leur budget.

PR: On va faire une BPI au niveau Recherche. On verra si on peut/doit aller vers des BPI recherche.

PL: Il est nécessaire que l'on ait des structures lisibles au niveau global, mais il est nécessaire de pouvoir aussi avoir des visions plus restreintes. Ex: budget aggloméré formation/recherche au niveau des composantes.

PR: C'est ce que l'on essaye de mettre en place. Par exemple, avoir une vision globale de ce dont dispose les labos.

Vote: Pour: 18, Contre: 0, Abstention: 0.

PL: Je profite de la présence du représentant du recteur pour aborder cette question: dans l'hospice général de Lille relié à l'IAE, il y a un projet en cours « la maison Michel »(?) (maison internationale des chercheurs). Projet semble tantôt sur la voie initiale, tantôt en stand-by et parfois en étouffement. J'aimerais savoir ce qu'il en est. Je réitère ma demande que la direction de l'IAE puisse représenter Lille 1 dans cette opération.

PR: Ce midi, dans le cadre du conseil de la chancellerie, on a abordé cette question avec Mme le Recteur. Une demande a été formulé de mener à bien cette opération. Les contacts sont en cours avec la préfecture (bloqué suite aux soucis de financement FEDER).